



Ondes électromagnétiques

Quelle exposition dans votre logement ?
Quelles solutions pour vous protéger ?

(((•)))
DIAGEM
Diagnostic sur la pollution électromagnétique



Ondes électromagnétiques elles sont partout :

- Déploiement de la téléphonie mobile 2G, 3G, 4G et bientôt 5G,
- Développement des équipements sans fil, Wifi, Bluetooth, RFID,
- Multiplication des équipements audiovisuels connectés,
- Plus de personnes déclarées ElectroSensibles chaque année.



Nous sommes constamment baignés dans un brouillard électromagnétique.



Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs électromagnétiques 2B « peut-être cancérigène ».

Les ondes électromagnétiques peuvent :

- Expliquer des maux de tête, vertiges, insomnies, fatigues chroniques,
- Être un facteur aggravant des maladies neurodégénératives,
- Être particulièrement nocives pour le développement du cerveau des enfants.

Soucieux d'une bonne hygiène de vie ?

Comment vous protéger des ondes électromagnétiques ?

Avec DYAGEM, obtenez une **estimation** de votre logement en réalisant un **diagnostic global**.





Pré-diagnostic

Idéal en prévention pour connaître son exposition, il comprend :

- Mesure des champs électriques et magnétiques basses et hautes fréquences,
- Comparaison avec les seuils recommandés,
- Conseils pour réduire l'exposition,
- Synthèse écrite du pré-diagnostic.

à partir de
80 €*

Il s'effectue avec un **appareil à lecture directe** de la pollution.

Une attention particulière est portée aux zones critiques (chambre, bureau, salon).

Durée : 1h

Avertissement : ce pré-diagnostic permet de faire un état des lieux qui peut justifier un diagnostic plus approfondi, il ne permet pas à ce stade d'envisager des corrections qui pourraient réduire de façon significative l'exposition.



Diagnostic approfondi

Recommandé pour les personnes électrosensibles, il comprend le Pré-diagnostic et en plus :

- Mesure de la pollution extérieure avec identification des signaux,
- Mesures quantifiées dans les zones critiques,
- Mesure de l'électricité sale,
- Conseils sur des travaux d'aménagement (blindage),
- Synthèse écrite du diagnostic avec préconisations,
- **En option** : suivi des travaux d'aménagement.

à partir de
210 €*

Il s'effectue avec du **matériel professionnel GigaHertz** spécifique pour chaque spectre de fréquences.

Durée : 3h

*En fonction de la surface du logement et des équipements, frais de déplacement : 0,50 €/km.

→ **Devis sur simple demande.**





Yvan LAHAYE

Conseiller en environnement électromagnétique

 06 62 96 30 39

 contact@dyagem.fr

 75 allée du Château de Challes
01 000 BOURG-EN-BRESSE

www.dyagem.fr



*À chaque diagnostic, 3 € seront reversés
à une association de soutien
aux personnes ÉlectroSensibles.*